



Rapport de consultation publique au sujet des travaux de réfection de la route des Commissaires

DATE : 16 juillet 2026

LIEUX : Salle 154, Place Saint-Louis

OBJET : Travaux de réfection de la route des commissaires

Mise en contexte

Le 16 juillet 2026, une consultation publique a été tenue afin de présenter le projet de réfection de la route des Commissaires aux propriétaires adjacents à cette voie publique.

Le conseil municipal a procédé à l'avis de motion et au dépôt du projet de règlement numéro 614-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 2 340 000 \$ pour des travaux de réfection de la route des Commissaires, le 4 mai 2026.

La consultation publique faisait suite aux demandes des propriétaires souhaitant obtenir davantage d'information relativement au projet, à la suite de l'annonce de l'intention du conseil municipal de réaliser ces travaux.

De plus, les propriétaires fonciers de la route des Commissaires qui ne sont pas desservis par le réseau d'aqueduc de la Ville ont reçu une correspondance les invitant à informer le Service de l'urbanisme de leur volonté, ou non, de voir le réseau prolongé et d'en assumer les coûts.

Pour cette consultation, 15 invitations ont été transmises et cinq personnes se sont présentées (annexe A). Les documents qui ont été présentés sont joints à ce rapport (annexe B).

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et préambule
2. Évolution d'un dossier de construction dans une municipalité
3. Présentation du projet de réfection de la route des Commissaires
 - 3.1. Route des Commissaires : Description
 - 3.2. Route des Commissaires : Coupe
 - 3.3. Route des Commissaires : Coût et financement
 - 3.4. Route des Commissaires : Détails de la taxe de secteur
4. Première période de causerie
5. Présentation d'une proposition de mise en place d'un aqueduc sur 550 m de la route des Commissaires
 - 5.1. Aqueduc existant
 - 5.2. Aqueduc proposé
 - 5.3. Aqueduc : Coût et financement
6. Seconde période de causerie

Commentaires principaux - voirie

- Des échanges en lieux sur le partage des frais, l'usage du fonds de carrière sablière et le fondement de la taxe de secteur. Également l'absence de subvention et la possibilité d'attendre les prochaines élections est soulevée.
- Il a été suggéré de déplacer une pancarte d'interdiction de stationnement à l'intersection Dupont-Commissaires qui bloque la visibilité des camions à l'intersection.

Engagement Ville : Valider la problématique et déplacer la pancarte au besoin.

- Les propriétaires présents sont concernées par le drainage et la conception des fossés à venir en raison des nouveaux apports d'eau générés par le développement des terrains. Certains lots ont des enjeux de drainages et il serait souhaitable que la ville s'assure de la capacité de son réseau pluvial à ciel ouvert.

Engagement Ville : valider auprès des professionnels au dossier afin maintenir la capacité suffisante de l'infrastructure et considérer les milieux humides dans le secteur.

- Les propriétaires soulèvent des enjeux de sécurité en lien avec l'éclairage. La route serait présentement très sombre et favoriserait les méfaits en plus de d'affecter la sécurité des usagers.

Engagement Ville : *valider auprès des membres du conseil et des professionnels l'opportunité d'ajouter de l'éclairage au projet.*

- Considérant que certains lots demeurent à construire, afin d'éviter d'endommager la nouvelle chaussée, il serait préférable d'attendre au moins à 2028 pour réaliser les travaux.

Commentaires principaux - aqueduc

- Le paiement de l'emprunt peut se faire à la première année, avant la réalisation de l'emprunt. Par la suite, il est possible de payer le solde à chacun des renouvellements. Cela permet d'éviter le paiement des intérêts. Le coût pour chaque propriété est estimé à 55 000 \$, s'il est payé d'un coup la première année.

Engagement Ville : *Transmettre la liste des lots visés ainsi que les propriétaires. Valider s'il y a un remboursement en cas de paiement anticipé et de subvention subséquente de lots, ayant pour effet de réduire les charges de chacun des propriétaires.*

Annexe A – Personnes présentes

- Sébastien Piché
- Nicolas Lesage
- Serge Trudel
- Michel Faucher
- Sébastien Matte

Annexe B – Documents présentés



Séance de consultation publique -
Réfection de la route des Commissaires et mise en place d'un aqueduc

Jeudi 16 juillet 2026





Séance de consultation

Ordre du jour

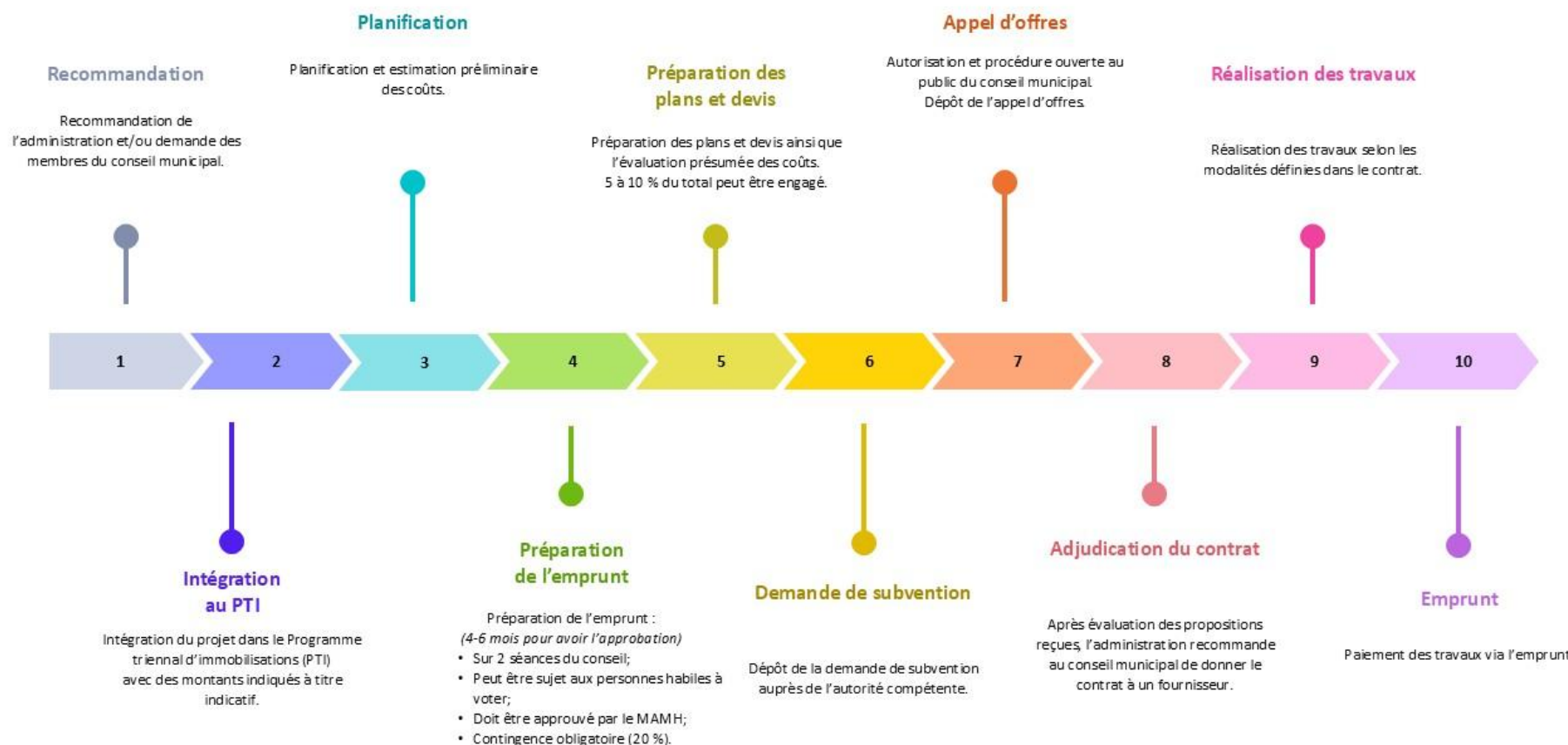
1. Mot de bienvenue et préambule
2. Évolution d'un dossier de construction dans une municipalité
3. Présentation du projet de réfection de la route des Commissaires
 - 3.1 Route des Commissaires : Description
 - 3.2 Route des Commissaires : Coupe
 - 3.3 Route des Commissaires : Coût et financement
 - 3.4 Route des Commissaires : Détails de la taxe de secteur
4. Première période de causerie
5. Présentation d'une proposition de mise en place d'un aqueduc sur 550 m de la route des Commissaires
 - 5.1 Aqueduc existant
 - 5.2 Aqueduc proposé
 - 5.3 Aqueduc : Coût et financement
6. Seconde période de causerie



Séance de consultation

1. Mot de bienvenue

Évolution d'un projet de construction (secteur voirie)



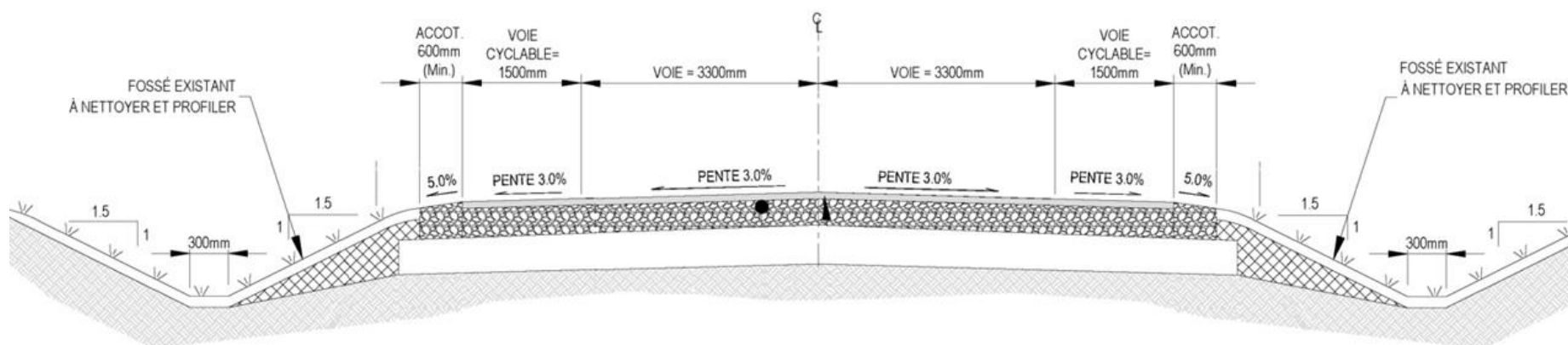


Séance de consultation

3.1 Route des Commissaires : Description

- Réfection sur toute la longueur, soit 1,75 km;
- Nettoyage et reprofilage des fossés;
- Ajout d'accotements pavés de 1,5 m de part et d'autre, accessibles aux cyclistes;
- Conception durée de vie 25 ans, 10 % de véhicules lourds (2024, mais révisé à 20 % en 2026), DJM 650;
- Possibilité d'un financement du TAPU pour la piste cyclable estimé à 240 000 \$ (non garanti).

3.2 Route des Commissaires : Coupe



3.3 Route des Commissaires : Coût et financement

Coût total estimé du projet

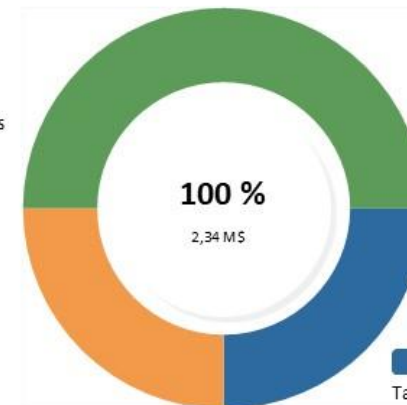
2 340 000 \$

Estimation de référence pour répartir le financement.

Répartition du financement

50 %
Fonds carrières/sablières
1 170 000 \$

25 %
Taxation de secteur
585 000 \$



25 %
Taxation générale à l'ensemble
585 000 \$

3.4 Route des Commissaires : Détails de la taxe de secteur

- Taxe de secteur : 585 000 \$ (25 % du projet);
- Répartie en 20 matricules en date du 7 mai 2026;
- 43 045 \$/an financé durant 20 ans au taux de 4 %;
- Les coûts réels sont facturés.

Formule de calcul

$$43\,045\ \$ \div 225\,101\ \text{m}^2 = 0,19123\ \$/\text{m}^2/\text{an}$$

Plafond indiqué : maximum de 41 000 m² par unité d'évaluation.

Le montant annuel est susceptible d'être ajusté selon les coûts finaux des travaux et les taux d'intérêt réels.

Exemples de coût annuel par propriété

Superficie	Montant annuel	Visualisation
5 000 m ²	956 \$	
10 000 m ²	1 912 \$	
15 000 m ²	2 868 \$	
20 000 m ²	3 825 \$	



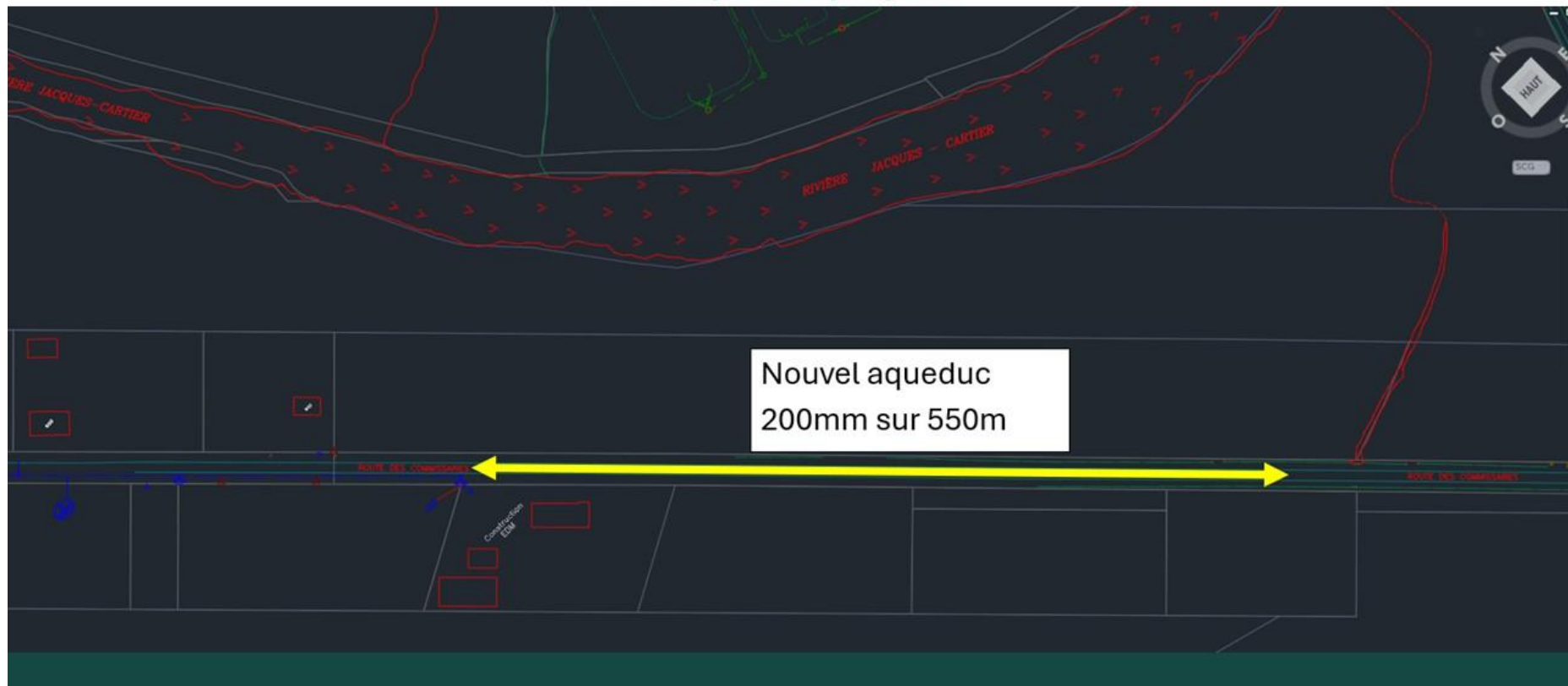
Séance de consultation

4. Première période de causerie

5.1 Aqueduc existant



5.2 Aqueduc proposé





Séance de consultation

5.3 Aqueduc : Coût et financement

- Coût estimé à 550 000 \$ (1 000 \$/m. lin) incluant les services professionnels;
- Réparti en 10 matricules en date du 7 mai 2026;
- 100 % financé par une taxe de secteur;
- 2 779 \$/an/matricule (x10 matricules) à financer durant 40 ans au taux de 4 %;
- Rachat possible au refinancement (généralement aux 5 ans);
- Les coûts réels sont facturés et divisés entre le nombre réel de matricules.

Avantages :

- Sécurité d'approvisionnement;
- Protection incendie (prime d'assurances, restrictions au code du bâtiment, etc.);
- Augmentation de la valeur de la propriété;



Séance de consultation

6. Seconde période de causerie



Séance de consultation

Revenus des carrières/sablières

Année	Montant
2025	392 000 \$
2024	378 000 \$
2023	324 000 \$
2022	277 000 \$
2021	687 000 \$

Utilisation du fonds carrières/sablières

Projet	Montant
Dupont (2023)	700 000 \$
Brulé (2024)	700 000 \$
Grand Capsa (2024)	375 000 \$

Solde au 31 décembre 2025
1 100 000 \$